

# LE BOISE

REVUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE BOIS-DES-FILION ÉTÉ 2026

## ENFIN LA CHALEUR!

4

FRANC SUCCÈS  
POUR LA JOURNÉE  
VILLE FLEURIE

15

TRAVAUX  
DE RESURFAÇAGE  
À BOIS-DES-FILION

26

LES CHANGEMENTS  
CLIMATIQUES :  
S'ADAPTER  
UN JOUR À LA FOIS



LE CONSEIL MUNICIPAL



**CHARLES  
BÉLANGER**  
MAIRE



**DENIS  
BOURGEOIS**  
SIÈGE N° 1



**MARC-ANTOINE  
AUBERTIN**  
SIÈGE N° 2



**AURÉLIE  
LEMIEUX**  
SIÈGE N° 3



**GILBERT  
GUÉRETTE**  
SIÈGE N° 4



**GINETTE  
GAGNÉ-STOKLOSA**  
SIÈGE N° 5



**BENOIST  
LATOUR**  
SIÈGE N° 6

**Chères Filionaises, chers Filionois,**

Quel bonheur de lancer officiellement la saison estivale en nous remémorant les nombreux visages souriants croisés lors de la journée Ville fleurie, le samedi 30 mai dernier. Après un hiver qui n'en finissait plus de finir et un printemps alternant entre le chaud et le froid, voir notre communauté se rassembler pour penser aux fleurs et aux potagers est une véritable bouffée d'air frais.

J'en profite pour vous encourager à vous inscrire officiellement à l'activité Ville fleurie, qui témoigne de votre passion et contribue à rendre Bois-des-Filion, chaque année, encore plus belle.

**Cultiver notre autonomie alimentaire**

En parlant de culture, je suis fier de constater que notre jardin communautaire, situé au parc Omer-Roy, prend de l'expansion et accueille désormais 30 familles adeptes d'agriculture urbaine. Ce sujet me touche particulièrement puisque, lors de mes études en urbanisme, j'ai choisi de consacrer mon stage final précisément à l'agriculture urbaine. En produisant nos aliments à l'échelle locale, nous faisons un pas concret vers l'autonomie alimentaire tout en réduisant notre empreinte écologique. C'est une façon simple et efficace de contribuer ensemble à la réduction des gaz à effet de serre.

**Du nouveau pour nos compagnons à quatre pattes**

Cet été marque également un changement que plusieurs attendaient avec impatience et qui me tient à cœur. Je suis très heureux d'offrir plus de liberté à nos fidèles compagnons de vie : nos chiens pourront cet été partager les parcs avec nous grâce à une modification de notre règlement. Pour que cette cohabitation demeure harmonieuse et agréable pour

**PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL**

19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE (375, boul. Adolphe-Chapleau)

- Mardi 9 juin 2026
- Mardi 14 juillet 2026
- Mardi 11 août 2026
- Mardi 8 septembre 2026

toutes et tous, certaines conditions et limitations s'appliqueront. Je vous invite à consulter les détails de ces changements sur notre site Web avant votre prochaine balade.

### Des projets pour notre qualité de vie

Dans un autre ordre d'idée, le dossier de notre future salle multifonctionnelle avance à grands pas. D'ailleurs, prochainement, vous serez appelé(e)s à vous prononcer sur les orientations futures de cette salle; Notre objectif demeurant une grande ouverture pour 2027.

Sur le plan des infrastructures, le conseil municipal a franchi une étape importante le 14 avril dernier en déposant un projet de règlement pour un investissement de 27 millions de dollars sur quatre ans. Cette somme, qui s'ajoutera aux subventions gouvernementales, nous permettra de réaliser des travaux essentiels, comme la réfection de nos rues et la mise à niveau de notre réseau d'aqueduc face aux changements climatiques. Malgré l'importance de ces investissements, vous constaterez en lisant les pages suivantes que la situation financière de votre ville est des plus favorables. Comme toujours, nous solliciterons votre avis avant d'entreprendre ces grands chantiers.

### Bon été à tous !

L'été cogne maintenant à nos portes et la période des grandes vacances approche à grands pas. Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une saison estivale remplie de plaisir, de santé et de moments précieux entre voisin(e)s, en famille et entre ami(e)s.

Au plaisir de vous croiser durant les festivités de la Fête nationale ou dans nos parcs, et de vous retrouver en pleine forme à la rentrée !

**Charles Bélanger**  
Maire de Bois-des-Filion



### HORAIRE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS

<b>LUNDI AU JEUDI</b> 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30	<b>VENDREDI</b> 8 h à 12 h	<b>SAMEDI</b> Fermé	<b>DIMANCHE</b> Fermé
---	-------------------------------	------------------------	--------------------------

Les services administratifs seront fermés le mercredi 24 juin pour la Fête nationale du Québec et le vendredi 3 juillet pour la fête du Canada. Ils le seront également pour les vacances d'été à partir du vendredi 17 juillet à midi et retour le lundi 3 août. Nos bureaux seront également fermés le lundi 7 septembre pour la fête du Travail.



### Été 2026

La revue municipale de Bois-des-Filion est publiée quatre fois par année et distribuée gratuitement à toutes les résidences de la municipalité.

#### Dépôt légal :

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

#### Coordination :

Nicolas Carette

#### Rédaction :

Nicolas Carette  
Francis Campeau  
Julie Chabannel  
Thierry Chèvrefils  
Carolyn Courcy  
Raoul Cyr  
Caroline Desrochers  
Guillaume Durocher  
Jessica Lavigne  
Adam Lupien  
Sébastien Lavoie  
Valène Leroux Bousquet  
Laurianne Nestoruk  
Joé St-Germain

#### Direction artistique et infographie :

Robert Devost Graphiste inc.

#### Impression :

Pigale Impression

#### Tirage :

4 600 copies

Le Boisé est imprimé sur du papier 100 % recyclé avec des encres végétales. Ce document est recyclable.



# LA JOURNÉE VILLE FLEURIE

## ENCORE UN SUCCÈS POUR VILLE FLEURIE

Vous étiez près de 500 personnes à vous être déplacées en ce beau samedi frisquet, le 30 mai dernier, pour vous approvisionner en fleurs, vivaces, annuelles, arbustes et compost et pour vous renseigner sur l'horticulture, le recyclage et l'environnement.

À voir les nombreux sourires sur les visages des Filionois et des Filionaises, il y a fort à parier que cette journée fut un grand succès qui se traduira par une ville embellie par les aménagements paysagers que vous ne manquerez sûrement pas d'agencer chez vous.



# PROFIL FINANCIER

## DE BOIS-DES-FILION

La Ville de Bois-des-Filion s’apprête à investir massivement dans ses infrastructures au cours des 4 prochaines années, notamment pour la réfection et la mise à niveau de celles-ci, et ce, afin de faire face aux changements climatiques. Ce sont plus de 27 millions de dollars qui, en respectant une planification pluriannuelle, seront dépensés pour refaire des rues et mettre à niveau des aqueducs.

Rappelons que, comme citoyens et citoyennes de Bois-des-Filion, vous serez appelé(e)s à vous prononcer sur la pertinence de ces investissements.

Et, dans un souci de transparence financière, nous vous présentons deux indicateurs financiers qui vous permettront de constater que votre Ville est dans une situation financière avantageuse et qu’elle peut se permettre d’investir sans alourdir indûment votre fardeau.

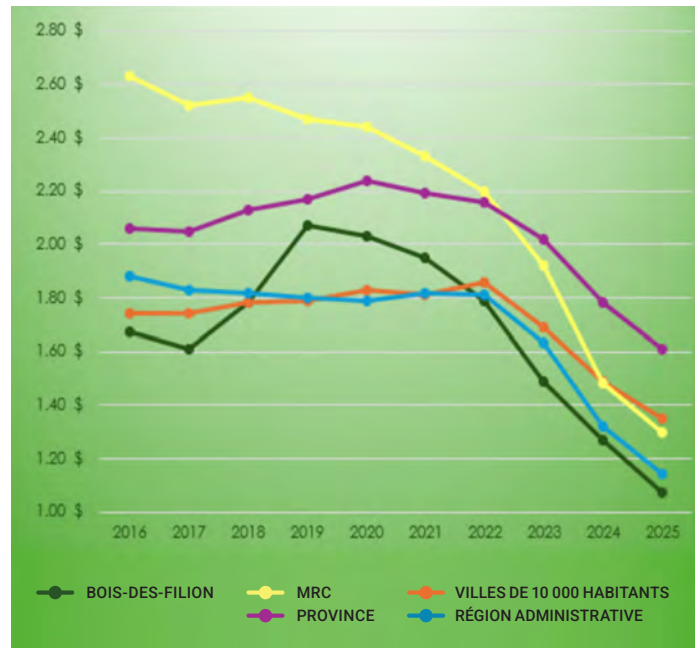
### INDICATEUR D’ENDETTEMENT

Il s’agit de la dette de la Ville par 100 \$ d’évaluation foncière. Le niveau d’endettement de Bois-des-Filion est très bas en comparaison à toutes les classes de comparables. Ceci démontre l’engagement du conseil municipal à la contrôler dans le temps.

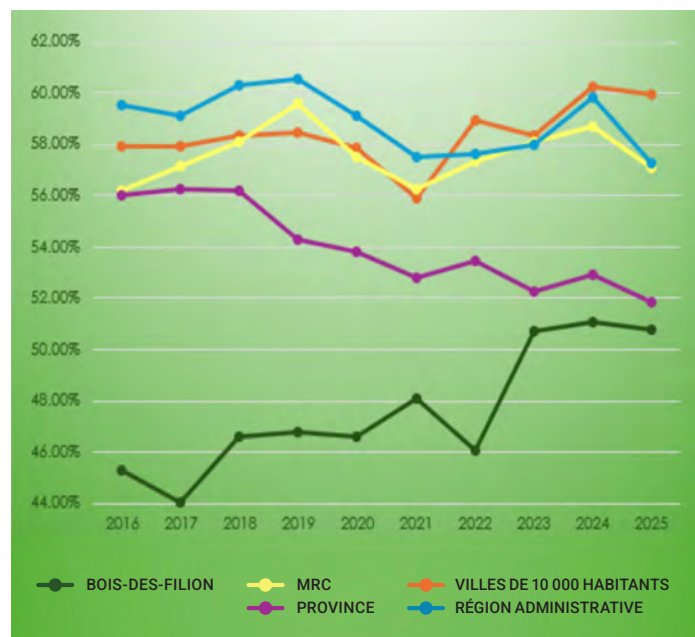
### INDICATEUR DE TAXATION

Il s’agit de nos revenus de taxes sur la valeur foncière versus nos revenus totaux. Bois-des-Filion utilise moins la taxation sur la valeur des propriétés que toutes les classes de comparables. La Ville utilise davantage la taxation sur une autre base pour plusieurs taxes de service, selon le principe d’utilisateur-payeur. Par exemple, la taxe d’eau potable dépend du nombre de logements des propriétés. De plus, il y a présence de compteurs d’eau au niveau commercial et industriel.

### DETTE PAR 100 \$ D’ÉVALUATION FONCIÈRE



### REVENUS DE TAXES À L’ÉVALUATION PAR REVENUS TOTAUX



# AGRANDISSEMENT DU JARDIN COMMUNAUTAIRE

C'est le lundi 25 mai dernier que la Ville de Bois-des-Filion, en présence des membres du conseil municipal, inaugurerait l'agrandissement de son jardin communautaire, une initiative rendue possible grâce à une subvention de Tricentris, la coopérative de solidarité issue du regroupement, à la fin des années 1990, de plus de 60 municipalités ayant décidé de prendre en main la gestion de leurs matières résiduelles.

Ainsi, le jardin passe de 18 à 30 bacs, permettant à autant de familles adeptes d'agriculture urbaine de bénéficier d'un espace pour jardiner. Rappelons que l'agriculture urbaine gagne en popularité partout au Québec et que Bois-des-Filion n'y échappe pas.

Il s'agit d'une des meilleures façons pour faire sa part dans l'atteinte de l'autonomie alimentaire et, par le fait même, de diminuer nos émanations de gaz à effet de serre (G.E.S.). En effet, la production d'aliments à l'échelle locale, donc qui ne parcourent pas de longues distances pour se rendre dans votre assiette, contribue pleinement à réduire l'empreinte écologique.

Et, même si vous n'avez pas été choisis, la Ville de Bois-des-Filion vous encourage à créer votre propre potager dans votre cour. Il est aussi possible de pratiquer l'agriculture urbaine même sans accès à une cour arrière, notamment par l'installation d'une jardinière de balcon, laquelle vous permettra de faire pousser quelques fruits et légumes en plus d'embellir votre quotidien.



**De gauche à droite :**  
Marc-Antoine Aubertin,  
Aurélie Lemieux, Benoist Latour,  
conseiller(ère)s municipaux,  
Charles Bélanger, maire  
de Bois-des-Filion,  
Ginette Gagné-Stoklosa,  
Denis Bourgeois, conseiller(ère)s  
municipaux, Dany Dumont,  
directeur général de Tricentris

# DISTRIBUTION SYSTÉMATIQUE D'IMPRIMÉS PUBLICITAIRES DE PORTE À PORTE **RAPPEL D'INTERDICTION**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la distribution systématique d'imprimés publicitaires de porte en porte est interdite dans l'ensemble des résidences de Bois-des-Filion, et ce, dans un souci de préservation de l'environnement. Cette décision, prise par le conseil municipal, vise à contribuer à l'effort collectif de réduction de la consommation de papier. La distribution d'imprimés publicitaires de porte en porte se fait uniquement aux adresses où les citoyen(ne)s ont apposé le pictogramme indiquant leur choix de recevoir des imprimés publicitaires par un tiers autre que Postes Canada.

## **POSTES CANADA**

Il est important de noter qu'en tant qu'instance fédérale, elle n'a pas l'obligation de se conformer à cette réglementation municipale. Par conséquent, Postes Canada peut continuer à distribuer des imprimés publicitaires dans les boîtes postales.

## **DISTRIBUTION PAR UN TIERS AUTRE QUE POSTES CANADA**

Il est toujours possible de recevoir des articles publicitaires par l'intermédiaire d'un tiers (par exemple, un dépliant d'un restaurant local). Les citoyens qui souhaitent recevoir ce type d'imprimés publicitaires à la maison doivent apposer ce pictogramme vert (sur la porte ou la boîte aux lettres).

## **SE PROCURER LE PICTOGRAMME**

La Ville offre aux citoyens de se procurer gratuitement le pictogramme autocollant aux endroits suivants : Hôtel de Ville de Bois-des-Filion, 375, boulevard Adolphe-Chapleau.



## COLPORTAGE... **DEMEURER VIGILANTS**

Nous vous rappelons que la Ville de Bois-des-Filion a des normes strictes concernant la sollicitation en personne à domicile sur son territoire. Toute entreprise ou tout organisme désirant faire du porte-à-porte doit au préalable obtenir une autorisation de la part de la Ville. De plus, au mois de mars 2025, la Ville a adopté un règlement pour encadrer le colportage et la sollicitation. Donc, en vertu du règlement 1033, les entreprises et organismes ayant obtenu le permis peuvent uniquement procéder aux adresses où le pictogramme est affiché.

Si vous avez affiché le pictogramme, prenez l'habitude de demander à cette personne son permis de sollicitation valide provenant de la Ville de Bois-des-Filion ainsi que son permis de l'Office de protection des consommateurs du Québec. Si vous n'avez pas de pictogramme ou si la personne n'est pas en mesure de montrer les permis nécessaires, vous êtes en droit de dénoncer ce colporteur en communiquant directement avec le Service de police de Terrebonne/Sainte-Anne-des-Plaines/Bois-des-Filion au 450 471-4121.

# PROGRAMME SECOURS ADAPTÉ POUR LES PERSONNES VULNÉRABLES ET PROCHES AIDANTS

## MISSION DU PROGRAMME

Le programme Secours adapté permet au Service de sécurité incendie et au Service de police d'être plus efficaces lors d'interventions auprès des personnes vivant avec :

- une déficience intellectuelle, motrice, sensorielle ou organique,
- un trouble de santé mentale,
- une condition qui risque de les ralentir en cas d'évacuation d'urgence.

## INSCRIPTION

L'inscription au programme Secours adapté est gratuite et peut être effectuée par les personnes admissibles, des membres de leur famille ou leur proche aidant. Tous les détails sur l'inscription sont disponibles en ligne au : [villebdf.ca/secours-adapte](http://villebdf.ca/secours-adapte) ou par téléphone au **450 621-1460, poste 6601**.



## CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements recueillis dans le cadre du programme Secours adapté demeurent confidentiels, seuls le Centre de traitement des appels d'urgence (911), le Service de sécurité incendie et le Service de police de votre territoire y auront accès.

- Services de police desservant la MRC de Thérèse-De Blainville
- Le Service de police intermunicipal de Terrebonne/ Sainte-Anne-des-Plaines/ Bois-des-Filion
- La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

**IMPORTANT :** Une fois inscrit, assurez-vous de transmettre tout changement de coordonnées et d'état de santé à votre Service de sécurité incendie.

## VOILÀ ! VOTRE DOSSIER CITOYEN INFO-SIGNALEMENT BOIS-DES-FILION

Vous avez un signalement à formuler à la Ville, vous voyez un nid-de-poule, un graffiti ou encore, la lumière d'un lampadaire brûlée; la meilleure chose à faire : rendez-vous sur la page d'accueil du site Web de la Ville de Bois-des-Filion, sur le lien : **Voilà ! Votre dossier citoyen - Info-signalement Bois-des-Filion**. Une fois sur la page d'accueil, vous n'avez qu'à cliquer sur Demandes en ligne et à suivre les instructions; vous pouvez même y ajouter une photo. **C'est la façon la plus simple et rapide de nous informer afin que le nécessaire soit fait dans les plus brefs délais.**



# NOTRE ENGAGEMENT POUR LE VIVRE-ENSEMBLE

## DÉCLARATION DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE 2026

(RÉFÉRENCE À LA RÉSOLUTION 2020-08-149 ADOPTÉE LE 26 AOÛT 2020)



Cette déclaration de la MRC de Thérèse-De Blainville établit les principes du “Vivre-Ensemble” sur son territoire.

### Quatre (4) principes à appuyer :

- 1- Une collectivité accueillante et inclusive
- 2- Une culture de la diversité et du dialogue
- 3- L'égalité, la solidarité et la pleine participation
- 4- Un engagement partagé pour le vivre-ensemble

Par cette déclaration, la MRC invite toutes les personnes citoyennes, personnes résidentes, personnes élues, les organismes et les entreprises du territoire à **adhérer fièrement** à ces principes et à les mettre en oeuvre concrètement.

**APPUYER LA  
DÉCLARATION**

En collaboration avec :



# PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE

LORSQUE  
VOUS UTILISEZ  
LE BARBECUE

Le barbecue au propane ou au gaz naturel est un appareil sécuritaire, mais l'appareil et son combustible comportent des risques de blessures, d'explosion et d'incendie s'il n'est pas installé, utilisé et entretenu correctement.



## INSTALLATION ET UTILISATION

**POUR ÊTRE UTILISÉ DE FAÇON  
SÉCURITAIRE, VOTRE BARBECUE  
DOIT ÊTRE :**

- À l'extérieur, dans un endroit bien aéré, afin d'éviter toute intoxication au monoxyde de carbone;
- Installé sur une surface solide et stable, loin de toute circulation ou aire de jeu;
- À une distance sécuritaire de votre maison ou tout autre bâtiment (vérifier et respecter les exigences du fabricant);
- Bien nettoyer votre barbecue pour éviter l'accumulation de graisse;
- Bien raccorder votre cylindre de propane, vérifier l'état des lignes de distribution et de vos brûleurs.

### À CHAQUE UTILISATION

- Ouvrir le couvercle du barbecue avant d'ouvrir au maximum le robinet de la bonbonne de propane;
- Ouvrir une commande de contrôle de gaz et actionner l'allumeur intégré ou utiliser un briquet à long bec ou une longue allumette dans l'orifice prévu pour cette opération;
- Surveiller votre barbecue lorsqu'il est en fonction;
- Ne jamais déplacer le barbecue lorsqu'il est allumé;
- Fermer le robinet de la bonbonne de propane lorsque vous avez terminé;
- Lorsque la flamme est éteinte, fermer toutes les commandes de contrôle de gaz et refermer le couvercle du barbecue;
- Pour les appareils au charbon, laisser refroidir et disposer des cendres de façon sécuritaire.

## ENTRETIEN

**CHAQUE FOIS QUE VOUS RACCORDEZ UNE BONBONNE DE GAZ À VOTRE BARBECUE, VOUS DEVEZ :**

- vérifier l'étanchéité des conduits;
- nettoyer tous les brûleurs, conduits d'alimentation et autres composantes de votre appareil;
- vérifier que la flamme produite est bleue;
- vous référer à la fiche d'entretien suggérée dans le manuel d'instructions de votre appareil.

Une accumulation de gaz représente un risque d'explosion. Pour faciliter la détection des fuites de gaz, une odeur rappelant les œufs pourris est ajoutée au propane.



## TRANSPORT, REMPLISSAGE ET ENTREPOSAGE

**QUE LES BONBONNES DE PROPANE SOIENT PLEINES OU VIDES, RESPECTEZ CES RÈGLES DE BASE :**

- Avant de transporter une bonbonne de propane dans un véhicule, assurez-vous que son robinet est bien fermé et qu'un bouchon d'étanchéité ou un capuchon anti-poussière est présent. Dans le véhicule, gardez la bonbonne bien immobilisée, à la verticale, et ventilez l'espace en ouvrant une fenêtre;
- Chez votre fournisseur, assurez-vous que la personne responsable du remplissage détient un certificat de qualification en remplissage de bouteilles et de véhicules au propane;
- Entrez vos bonbonnes toujours à la verticale et dehors, en toutes saisons. Ne les entreposez jamais dans un espace fermé comme un cabanon ou un garage;
- Entrez les bonbonnes à l'abri des chocs et des rayons du soleil ou de toute autre source de chaleur potentielle pour éviter que la pression interne du récipient augmente;
- Ne jetez jamais une bonbonne de propane aux ordures. Elle pourrait contenir suffisamment de gaz pour provoquer une explosion;
- Rappelez toute bonbonne vide, défectueuse ou de plus de 10 ans chez un fournisseur de propane ou à l'écocentre;
- Malgré tous ces conseils, en cas d'accident, évacuez immédiatement les lieux et composez le 911. Si le robinet de la bonbonne de gaz est accessible sans danger, fermez-le.



# AUTOMOBILISTES ET COMMERÇANTS RESPECTEZ LES STATIONNEMENT RÉSERVÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES



## VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE

Les automobilistes minimisent l'importance des stationnements réservés aux personnes handicapées. Nous faisons donc appel à votre sensibilité.

« **Juste pour 2 minutes !** ». L'argument le plus commun utilisé par les automobilistes contrevenants est que l'arrêt sera bref. Que ce soit pour récupérer une commande à emporter ou pour un rendez-vous d'une heure, les conséquences peuvent être irréversibles pour une personne en situation de handicap.

« **C'est la vignette de ma mère, et elle est expirée depuis juste 2 mois!** ». Il est très courant de voir des automobilistes utiliser la vignette d'autrui ou une vignette invalide. Selon les régions, cela peut entraîner une contravention de près de 400 \$. Marchez donc un peu, ça vaut la peine !

## QUE FAIRE SI UN STATIONNEMENT EST UTILISÉ ILLÉGALEMENT OU EST MAL SIGNALÉ

**Sensibilisation** : Parlez avec le commerçant ou l'automobiliste, remettez-lui ce dépliant ainsi qu'un exemplaire de contravention de civisme disponible sur notre site internet.

**Appeler la police** : Votre appel ne sera peut-être pas prioritaire, mais il sera pris au sérieux, et les agents iront sur les lieux dès que possible. De plus, si vous constatez une problématique récurrente dans un stationnement, demandez à votre service de police local d'y porter une attention particulière pour que cela soit ajouté aux plans de patrouille.

## VOUS AVEZ LE POUVOIR D'AMÉLIORER LES CHOSSES

Parfois, les commerçants témoignent d'une méconnaissance des enjeux liés aux stationnements réservés aux personnes handicapées. Voici donc quelques points de réflexion pour améliorer l'accessibilité de votre commerce.

« **Est-ce que j'ai assez de stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite ?** ». Si vous respectez le seuil légal minimal, la réponse est non. 2,2 % de la population québécoise possède une vignette de stationnements réservés. La réglementation provinciale réclame que 1 % des stationnements soit réservé. Pour les espaces de moins de 25 places, il n'y a pas obligation.

Nous vous recommandons de réserver au moins un stationnement aux personnes en situation de handicap, même si votre espace en compte moins de 25 et de leur réserver au moins 2 % de vos espaces au total.

« **Signalisation** : le fameux panneau P-150-5 ». Il existe une signalisation OBLIGATOIRE pour les stationnements réservés aux personnes handicapées. Contactez votre municipalité pour l'obtenir.

« **Est-ce que les fourgonnettes adaptées peuvent se stationner?** ». Plusieurs personnes ayant de grandes limitations motrices se tournent vers des fourgonnettes munies de rampes ou d'aide à la mobilité qui demandent des stationnements plus larges. Assurez-vous d'avoir quelques stationnements réservés de 3,4 mètres de largeur.

« **Évaluer et éliminer les obstacles potentiels!** ». Trop souvent les stationnements réservés sont situés au pied d'une côte ou mènent à une porte bordée d'une marche.

De plus, entretenez vos stationnements pour qu'ils soient dégagés en tout temps, SURTOUT l'hiver. Il y a donc plus de 2 fois plus de vignettes en circulation que de places de stationnements réservés.

Mettez-vous dans la peau d'une personne en fauteuil roulant et faites l'expérience de circuler de votre stationnement à votre commerce. Sensibilisez votre compagnie de déneigement à garder les espaces réservés et le chemin vers l'entrée accessibles en priorité.

### POURQUOI LES STATIONNEMENTS RÉSERVÉS AUX PERSONNES HANDICAPÉES SONT-ILS UN DROIT, ET NON UN PRIVILÈGE?

- **Grandeur suffisante** : Ces places sont plus grandes. Elles permettent l'accueil de véhicules munis de rampes et permettent la circulation d'un fauteuil roulant.
- **Localisation sécuritaire** : Les personnes en fauteuil roulant sont moins mobiles et moins visibles que les piétons. Les places réservées sont proches de l'entrée et limitent la circulation ainsi que les risques de collision.
- **Accessibilité et autonomie** : Ces places sont un outil vital pour avoir une vie active et productive, avoir accès aux loisirs, faire des études et intégrer le marché du travail.

### ET POURTANT, ENCORE AUJOURD'HUI, LES STATIONNEMENTS RÉSERVÉS SONT...

- Toujours utilisés sans vignette valide par d'autres conducteurs.
- Souvent en nombre insuffisant près des commerces et des espaces publics.
- Souvent loin de l'entrée ou présentant des obstacles. Ex. Présence de côtes, de marches ou de neige.
- Souvent trop petits pour les véhicules adaptés.
- Souvent mal identifiés par un affichage non conforme aux exigences légales.

### LE PANNEAU P-150-5, UNE SIGNALISATION OBLIGATOIRE

Une signalisation pour les stationnements réservés aux personnes handicapées est disponible. **Contactez la Ville pour l'obtenir.**



## LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION EN BREF

Chaque année depuis plus de 15 ans, Moelle épinière et motricité Québec - MÉMO-Qc mène une campagne provinciale de sensibilisation au respect des places de stationnements réservés aux personnes à mobilité réduite pour informer, mobiliser et faire évoluer les comportements, afin que chacun puisse se déplacer librement, dans le respect de ses droits.



En collaboration avec de nombreux partenaires des milieux policiers, municipaux et associatifs, MÉMO-Qc déploie plusieurs actions :

- des opérations de sensibilisation auprès des commerçants, automobilistes et citoyens;
- une vigie intensive des stationnements par les corps policiers et agences de stationnement ;
- des patrouilles citoyennes !

#### Informations :

@ info@moelleepiniere.com  
☎ 514 341-7272

#### Montréal

📍 6020 rue Jean Talon est  
Bureau 400, H1S 3B1

# Quel modèle es-tu ?



Tu peux encore *choisir*  
un modèle non-violent.

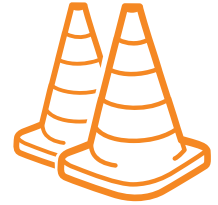
INFORME-TOI.



Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides

Québec 

# TRAVAUX DE RESURFAÇAGE SUR TROIS ARTÈRES



En raison de la détérioration de certaines artères de Bois-des-Filion, le conseil municipal a décidé de transférer des sommes initialement destinées à l'entretien de nos aires engazonnées. Plus de 125 000 \$ seront alloués au resurfaçage de trois voies de circulation de la Ville.



## 25<sup>e</sup> AVENUE SUD

Entre le boulevard Adolphe-Chapleau et la rivière des Mille-Îles



Coût estimé :  
**60 000 \$**



## 36<sup>e</sup> AVENUE SUD

Entre la rue Vandelac et la rivière des Mille-Îles



Coût estimé :  
**46 000 \$**



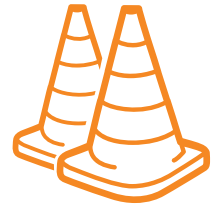
## RUE JOSEPH-GERMAIN

Entre la 33<sup>e</sup> Avenue et l'entrée de l'école secondaire Rive-Nord (élargissement de la rue)



Coût estimé :  
**16 000 \$**

# SCELLEMENT DE FISSURES DE PLUSIEURS RUES



La Ville a entrepris le 18 mai dernier un projet de scellement de fissures de plusieurs rues qui se poursuivra tout l'été, jusqu'au 25 septembre.

Cette intervention préventive s'inscrit dans une démarche d'entretien durable des infrastructures routières visant à en prolonger la durée de vie et à optimiser les investissements municipaux.

En effet, le scellement de fissures consiste à colmater les ouvertures présentes dans la chaussée afin de limiter l'infiltration d'eau. Sans intervention, cette eau peut s'infiltrer dans la structure de la route et, sous l'effet des cycles de gel et de dégel, provoquer une détérioration accélérée de la chaussée, menant à l'apparition de nids-de-poule et à des travaux de réfection plus importants.

Les rues touchées par les travaux sont situées entre la 24<sup>e</sup> avenue et la 33<sup>e</sup> avenue, au nord du boulevard Adolphe-Chapleau.

## IMPACT SUR LA CIRCULATION :

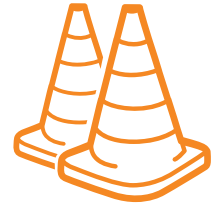
Pendant la durée des travaux, certaines rues seront partiellement fermées ou feront l'objet d'entraves temporaires. Une signalisation adéquate sera mise en place afin d'assurer la sécurité de tous et de guider les automobilistes ainsi que les piétons. La Ville remercie les citoyens pour leur collaboration et leur compréhension durant cette période.



À BOIS-DES-FILION,  
**RÉDUISONS**  
 NOTRE CONSOMMATION D'EAU

**BOIS-DES-FILION**  
 Vert l'avenir.

# NETTOYAGE DES ÉGOUTS PLUVIAUX



À la suite du nettoyage du réseau d'égouts sanitaires entamé le 15 mai pour se poursuivre jusqu'au 20 juillet, la Ville entreprendra le nettoyage des égouts pluviaux sur son territoire.

Ces travaux sont essentiels pour assurer le bon fonctionnement du réseau de drainage et limiter les risques d'accumulation d'eau lors de fortes précipitations.

Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du programme d'entretien préventif régulier visant à assurer le bon fonctionnement des infrastructures municipales de drainage. Le nettoyage des conduites permet notamment d'éliminer les sédiments et débris qui peuvent s'accumuler avec le temps et d'optimiser l'écoulement des eaux pluviales.

Dans un contexte de conditions météorologiques de plus en plus variables, ce type d'intervention contribue au maintien de la performance du réseau et

à la réduction des risques associés aux fortes pluies, tout en préservant la durabilité des infrastructures.

Les travaux seront réalisés progressivement dans différents secteurs de la ville au cours des prochaines semaines.

## IMPACT SUR LA CIRCULATION :

Des entraves temporaires sont à prévoir dans certaines rues pendant la durée des interventions. La présence de camions et d'équipements spécialisés pourrait occasionner des ralentissements. Une signalisation adéquate sera mise en place afin d'assurer la sécurité des usagers de la route et des travailleurs.





Courtier immobilier résidentiel  
VOTRE PROJET,  
MON ENGAGEMENT HUMAIN

VOUS ACHETEZ? VOUS VENDEZ?

**ACHETEURS**

- ✓ Service 100% **GRATUIT**
- ✓ Accès à des outils de recherche exclusifs
- ✓ Négociation stratégique pour payer le juste prix

**VENDEURS**

- ✓ Évaluation **GRATUITE** de votre propriété
- ✓ Mise en marché stratégique
- ✓ Vente en toute tranquillité d'esprit

 **579-366-1432**

beatriz.sandoval@remax-quebec.com  
228, boul. Curé-Labelle, Ste-Thérèse, Qc J7E 2X7  
B. 450-430-4207



# ARROSAGE

Durant la saison estivale, des consignes particulières en ce qui concerne l'utilisation de l'eau potable s'appliquent. L'arrosage des pelouses est permis du 15 avril au 15 octobre, excepté lors d'une interdiction d'arrosage et selon les conditions en place :

## SYSTÈME AUTOMATIQUE



Horaire d'arrosage en vigueur au moyen d'un système automatique (souterrain)

Numéro d'immeuble pair	Mercredi de 3 h à 6 h
Numéro d'immeuble impair	Lundi de 3 h à 6 h

## SYSTÈME MÉCANIQUE



Horaire d'arrosage en vigueur au moyen d'un système mécanique (hors terre)

Numéro d'immeuble pair	Mercredi de 20 h à 23 h
Numéro d'immeuble impair	Lundi de 20 h à 23 h

Lors de la pose d'une nouvelle pelouse ou d'un nouvel aménagement de végétaux, un permis d'arrosage peut vous être délivré à votre demande. Il est gratuit, et excepté lors d'une interdiction, il vous permet l'arrosage pour une durée de 15 jours consécutives, et ce, en respectant les heures précitées ci-haut.



## PRISE DE RENDEZ-VOUS

Nous vous rappelons qu'il est recommandé de prendre rendez-vous pour toute rencontre avec le Service de l'aménagement du territoire. Vous pouvez prendre votre rendez-vous en utilisant notre système de réservation en ligne, par téléphone ou par courriel.

- 🌐 [villebdf.ca/permis](http://villebdf.ca/permis)
- ☎ 450 621-1460 # 0
- @ [urbanisme@villebdf.ca](mailto:urbanisme@villebdf.ca)

## FAIRE UNE PLAINTE

Pour signaler une utilisation de l'eau qui vous semble inappropriée, des travaux sans autorisation ou un terrain non entretenu, nous vous invitons à déposer une plainte écrite auprès du Service de l'aménagement du territoire (aucune plainte verbale ne sera acceptée). Pour ce faire, rendez-vous sur Voilà ! Votre dossier citoyen. Vous y trouverez un formulaire prévu à cet effet.

## COLLECTE SPÉCIALE LE 1<sup>ER</sup> JUILLET

La collecte des déchets du mercredi 1<sup>er</sup> juillet se fera dans l'ensemble de la Ville. Les encombrants seront aussi ramassés lors de cette collecte.

## FERMETURE DE L'ÉCOCENTRE

Veuillez noter que l'écocentre sera fermé les mercredis 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2026.

## RAPPEL POUR LES BRANCHES

Vous pouvez mettre les branches en bordure de rue la veille à partir de 12 h. Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

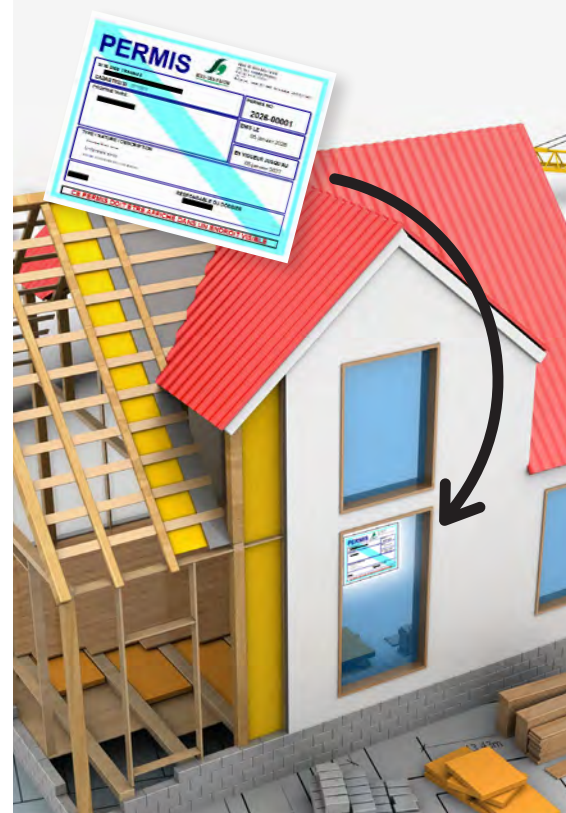
- Ne pas attacher les branches ;
- Entreposer celles-ci sur un terrain privé, elles ne doivent pas empiéter sur la voie publique ;
- Couper en tronçons de 90 cm à 2,4 mètres ;
- Empiler dans des tas d'une superficie de 90 cm à 2,4 mètres.

## VOUS SOUHAITEZ EFFECTUER DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Le Service de l'aménagement du territoire vous rappelle qu'avant d'entreprendre des modifications à votre terrain ou votre résidence, il est important de vérifier si l'obtention d'un permis ou d'un certificat est nécessaire. En raison de la fermeture des bureaux administratifs de la Ville durant les vacances de la construction du 20 au 31 juillet inclusivement, toutes les demandes de permis et de certificats reçus après le 9 juillet seront traitées dans la semaine du 3 août. Planifiez vos travaux à l'avance!

## MON PERMIS, JE L'AFFICHE!

Dès la réception de votre permis ou certificat d'autorisation, vous devez afficher votre autorisation dans une fenêtre visible de la rue.



## PROCHAINE DATE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

**6 juillet 2026**

**DATE DE DÉPÔT  
DES DOCUMENTS**

17 juin à midi\*

**10 août 2026**

**DATE DE DÉPÔT  
DES DOCUMENTS**

8 juillet à midi\*

**14 septembre**

**DATE DE DÉPÔT  
DES DOCUMENTS**

25 août à midi\*

\* Pour les nouvelles constructions ou les agrandissements, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire



# LE BON ARBRE AU BON ENDROIT! RÉGLEMENTATION

À Bois-des-Filion, la réglementation encourage et autorise la plantation d'arbres ou de végétaux aux conditions suivantes :

- À plus de 1,01 mètre de toute ligne d'emprise d'une voie de circulation, incluant les trottoirs et l'accotement;
- À plus de 2,51 mètres d'une borne-fontaine;
- À plus de 1,51 mètre d'une fondation d'un bâtiment principal, d'une entrée de service, d'un lampadaire de propriété publique, d'un panneau de signalisation, d'une conduite d'un réseau d'égout sanitaire ou pluvial et d'une conduite d'un réseau d'aqueduc;
- À l'extérieur d'une servitude.



D'autres normes s'appliquent en fonction de l'essence de l'arbre et du secteur. Nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire afin d'avoir plus d'informations. De plus, il n'y a pas de loi ou règlement à Hydro-Québec régissant les plantations d'arbres, seulement des bonnes pratiques. Nous vous invitons donc à consulter le site internet d'Hydro-Québec.



Liens à consulter :

- [hydroquebec.com/securite/planter-un-arbre.html](http://hydroquebec.com/securite/planter-un-arbre.html)
- [hydroquebec.com/data/securite/pdf/bon-arbre-bon-endroit-aerien-fr.pdf](http://hydroquebec.com/data/securite/pdf/bon-arbre-bon-endroit-aerien-fr.pdf)

**COIFFURE**  
*Bois-des-Filion*

**AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS**

<p><i>Homme</i></p> <p>Coupe stylisée Barberie Rasage Mèches Coloration Lissant brésilien Botox capillaire</p>	<p><i>Femme</i></p> <p>Coupe stylisée Mise en plis Mèches Coloration</p>	<p><b>450 621-0222</b></p> <p><i>Technicienne en santé capillaire</i></p>
--	--	---

coiffureboisdesfilion.com

410, ADOLPHE CHAPLEAU SUITE 100 ET 101  
BOIS-DES-FILION, J6Z 1H7

# VOTRE LOGEMENT EST INSALUBRE!

## QUOI FAIRE?

Il y a de la moisissure au plafond de la salle de bain de mon logement, c'est normal ? J'ai vu une coquerelle s'enfuir quand j'ai ouvert les portes du garde-manger du logement que mon fils loue pendant ses études. De telles situations vous sont peut-être déjà arrivées et peuvent, dans certains cas, s'apparenter à un logement insalubre. Vous n'êtes pas seul(e) dans ces situations et des ressources existent pour vous aider.

### QU'EST-CE QUE L'INSALUBRITÉ ?

Un logement est considéré comme insalubre lorsqu'il est dans un état qui peut nuire à la santé ou à la sécurité des personnes qui y habitent. Il peut s'agir par exemple de présence :

- De moisissure ou de champignons ;
- D'humidité excessive ;
- De vermine/rongeurs.

### QUOI FAIRE ?

Si vous êtes dans une telle situation, il est important dans un premier temps de :

- Documenter votre dossier (photos, dates, éléments problématiques, etc.);
- Aviser le propriétaire par écrit (afin de lui donner la chance de corriger la situation);
- Engager un professionnel (inspecteur en bâtiment) pour qu'il réalise une inspection;
- Se renseigner auprès des organismes compétents.

### QUI CONTACTER ?

Premièrement, vous pouvez vous renseigner auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de votre région. Pour la ville de Bois-des-Filion, il s'agit du CISSS des Laurentides,



qui a un site internet où l'on retrouve quantité d'informations à ce sujet. En dernier recours, si vous n'arrivez pas à vous entendre avec votre propriétaire, vous pouvez également vous adresser au Tribunal administratif du logement (TAL). Le TAL détient la compétence exclusive dans le domaine du logement locatif pour entendre toutes les demandes relatives aux conflits entre un locataire et un locateur.

### VOS RECOURS

Selon la gravité de la situation, différentes options sont possibles pour les locataires ou les propriétaires (locateurs). En effet, un locataire peut :

- Déposer un recours au TAL;
- Obtenir une ordonnance (décision déposée par un juge) obligeant le propriétaire à exécuter des travaux de rénovation afin de rendre le logement habitable;
- Demander une diminution du montant de son loyer ou pour obtenir des dommages et intérêts (compensation financière).

Si l'insalubrité résulte d'un locataire, le locateur, lui, peut également déposer un recours pour résilier le bail d'un locataire ou obtenir une ordonnance du tribunal visant à rendre le logement propre à l'habitation. Si vous avez des questions ou si vous vous retrouvez dans une telle situation, nous vous invitons à vous renseigner auprès de votre CISSS ou sur le site internet du Tribunal administratif du logement ([tal.gouv.qc.ca/fr](http://tal.gouv.qc.ca/fr)) afin d'obtenir plus d'informations.

#### Sites internet à consulter :

- 🌐 [santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/environnement/moisissures/](http://santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/environnement/moisissures/)
- 🌐 [tal.gouv.qc.ca/fr/le-logement/insalubrite](http://tal.gouv.qc.ca/fr/le-logement/insalubrite)

# LA COLLECTE À BOIS-DES-FILION

## TOUT LE MONDE EST RESPONSABLE DE SON BAC

Il est de notre responsabilité de faciliter la collecte. On s'assure que notre bac est accessible pour les camions, qu'il est bien placé et qu'il n'est pas une nuisance pour autrui.

### COMMENT POSITIONNER SON BAC



#### EN BORDURE DE RUE

##### À FAIRE :

- Placer vos bacs en bordure de rue et non dans la rue.
- Positionner vos bacs d'une façon à ce que les poignées soient face à votre domicile.
- S'assurer qu'il y ait une distance d'au moins 30 cm (un pied) entre vos bacs et tout autre objet notamment les automobiles.
- Éviter de surcharger les bacs.
- Éviter de déposer des objets sur les couvercles.
- Dégager la neige sur les couvercles.

##### À NE PAS FAIRE :

- Mettre les bacs dans la rue.
- Orienter les poignées vers la rue.
- Mettre vos bacs trop près d'une voiture ou tout autre obstacle.

##### POURQUOI?

- Mettre vos bacs dans la rue nuit au travail des déneigeurs et au passage des balais de rue, en plus de nuire à la circulation dans les rues étroites.
- Mettre vos bacs trop proches d'une automobile notamment constitue un risque qu'elle soit endommagée.



#### À PROXIMITÉ D'UNE PISTE CYCLABLE

##### À FAIRE :

- Placer vos bacs en bordure de votre terrain et non sur la piste cyclable.
- Positionner vos bacs d'une façon à ce que les poignées soient face à votre domicile.
- Éviter de surcharger les bacs.
- Éviter de déposer des objets sur les couvercles.
- Dégager la neige sur les couvercles.

##### À NE PAS FAIRE :

- Mettre les bacs dans la rue ou dans une piste cyclable.
- Orienter les poignées vers la rue.

##### POURQUOI?

- Mettre les bacs sur une piste cyclable est dangereux pour les cyclistes qui doivent les contourner.



#### PRÈS D'UN TROTTOIR

##### À FAIRE :

- Placer vos bacs en bordure de votre terrain et non sur le trottoir.
- Positionner vos bacs d'une façon à ce que les poignées soient face à votre domicile.
- Éviter de surcharger les bacs.
- Éviter de déposer des objets sur les couvercles.
- Dégager la neige sur les couvercles.

##### À NE PAS FAIRE :

- Mettre les bacs dans la rue ou sur un trottoir.
- Orienter les poignées vers la rue.

##### POURQUOI?

- Mettre les bacs sur un trottoir est dangereux pour les piétons qui doivent les contourner.
- Mettre les bacs sur le trottoir nuit au travail des déneigeurs.



## À NE PAS FAIRE

- Ne pas placer les bacs avec les poignées orientées vers la rue.
- S'il y a plusieurs bacs, ne pas les placer un en arrière de l'autre.
- Ne pas mettre les bacs dans un banc de neige, ou ne pas le surélever par rapport au niveau de la rue.
- Ne pas obstruer l'avant du bac.

### IMPORTANT :

Si le bac est ramassé alors qu'il est à l'envers, il y a des risques que celui-ci soit endommagé lors de la collecte.



## VOTRE NOUVELLE FRÉQUENCE AUX 2 SEMAINES :



**Mardi**  
Collecte de récupération



**Mercredi**  
Collecte des déchets



**Jeudi**  
Collecte des matières résiduelles

Aux deux semaines seulement durant la période hivernale (décembre à mars)

Consultez votre calendrier de collecte pour connaître votre secteur et vos dates précises.  
[villebdf.ca/collectes](http://villebdf.ca/collectes)

# NEUF QUESTIONS SUR LE RADON

Le radon est un gaz radioactif incolore, inodore et sans saveur. Ce gaz radioactif tue près de 1 000 Québécois chaque année affectés par un cancer du poumon. Pour en savoir plus sur les moyens de protéger votre santé et votre habitation, voici 9 questions et réponses essentielles.

## COMMENT SAVOIR S'IL Y A DU RADON DANS MA RÉGION ?

Les concentrations de radon dans chaque secteur sont cartographiées sur le site Web de l'Association pulmonaire du Québec. Il vous suffit d'entrer votre code postal sur cette page et l'outil vous précisera combien de demeures ont mesuré le radon dans cette zone et le nombre d'entre elles qui dépassent la directive nationale de 200 bq/m<sup>3</sup>.

## À QUEL ENDROIT DE LA MAISON FAUT-IL EFFECTUER LE TEST DE RADON ?

Les mesures de radon doivent être prises dans une pièce occupée au moins 4 heures par jour, au plus bas niveau de votre demeure (par exemple : sous-sol, salle de jeux, bureau, rez-de-chaussée).



## MESURE À LONG TERME OU À COURT TERME : QUE FAUT-IL PRIVILÉGIER ?

Les concentrations de radon peuvent varier considérablement au fil du temps. Une mesure à long terme, de 3 mois minimum et jusqu'à 12 mois, est donc recommandée. La meilleure période pour mesurer est pendant les mois de chauffage, lorsque les portes et fenêtres sont fermées.

## QUAND CORRIGER LE RADON ?

La directive canadienne sur le radon dans l'air intérieur est de 200 becquerels par mètre cube d'air (Bq/m<sup>3</sup>). Au-dessus de ce résultat, il est recommandé d'intervenir pour réduire son exposition au radon au plus bas niveau qu'on puisse raisonnablement atteindre.

Le délai d'action recommandé pour apporter des correctifs dépend de la concentration mesurée :

- Si les résultats indiquent une concentration de radon comprise entre 200 et 600 bq/m<sup>3</sup> : corrigez en moins de 2 ans.
- Si les résultats indiquent une concentration de plus de 600 bq/m<sup>3</sup> : corrigez en moins de 12 mois.

## **CERTAINES PERSONNES SONT-ELLES PLUS À RISQUE ?**

Oui, les fumeurs sont plus à risque. Sur une longue période, l'exposition simultanée à la fumée du tabac (incluant la fumée secondaire) et à des niveaux élevés de radon multiplie le risque de développer un cancer du poumon.

## **J'AI RÉCEMMENT RÉALISÉ DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DANS MA MAISON. DOIS-JE MESURER DE NOUVEAU LE RADON ?**

Oui, il est recommandé de mesurer à nouveau le radon si vous avez exécuté certains travaux de rénovation susceptibles d'augmenter la contraction de radon. Le changement des fenêtres, des portes extérieures, l'ajout de coupe-froid ou de scellement sont des exemples qui peuvent augmenter le niveau de radon, puisque ces mesures scellent davantage votre maison.

## **JE SUIS LOCATAIRE. EST-CE QUE JE PEUX PRENDRE LA DÉCISION DE MESURER LA CONCENTRATION DE RADON DU BIEN QUE JE LOUE ?**

Il n'existe pas de règlement pour qu'un locataire exige de son propriétaire de mesurer le radon. De plus, il n'existe pas de loi obligeant le propriétaire à effectuer les travaux de correction, à la suite d'un test positif.

## **PUIS-JE DEMANDER QU'UN TEST DE RADON SOIT FAIT AVANT D'ACHETER UNE MAISON ?**

Si une mesure de la concentration de radon n'a pas été faite avant la vente, inscrivez dans votre offre d'achat qu'une mesure du radon soit faite au moment de l'acquisition et qu'un dépôt d'argent en fidéicommis soit envoyé à votre notaire pour couvrir les travaux d'atténuation si besoin est.

## **QUELLES MESURES PRENDRE LORS DE LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE MAISON ?**

Lors de la construction d'une maison, on ne peut pas prévoir le niveau de radon qui s'y retrouvera. Dans les plans et devis de votre nouvelle maison, assurez-vous de faire inclure des mesures préventives contre l'infiltration des gaz souterrains prévues par le Code national du bâtiment ou par le standard de l'Office des Normes générales du Canada.



# LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

## S'ADAPTER UN JOUR À LA FOIS



La Ville de Bois-des-Filion, en vertu de son Plan Vert 2024-2028, réaffirme sa volonté d'être un modèle de développement durable. Consciente de l'urgence pour réduire les impacts des changements climatiques, elle multiplie les initiatives.

### RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE (GES)

En 2018, les déchets représentaient 12 % des émissions de GES de la Ville. S'étant fixé pour objectif de réduire de 10 % la quantité de matières résiduelles d'ici 2031, le conseil municipal a mis en place plusieurs mesures :

- **Passage à la collecte des déchets aux deux semaines ;**
- **Réduction du volume des bacs de 360 litres à 120 litres ;**
- **Limitation à un bac par logement ;**
- **Mise en place d'un système d'étiquettes payantes pour les surplus d'ordures.**

Grâce à ces mesures, le tonnage de matières résiduelles a diminué entre 2023 et 2025 de **2 446 à 1 732 tonnes**, une baisse de **238 à 169 kilos** par habitant.

Cette performance permet à la Ville de surpasser les cibles de la Communauté métropolitaine de Montréal, qui vise 170 kilos de déchets par habitant. En parallèle, la collecte des matières organiques connaît une hausse de 11 % depuis 2024.

### AUTRES MESURES DE RÉDUCTION

Outre les actions en matière de gestion des déchets, Bois-des-Filion mène divers projets en matière de transport durable et d'efficacité énergétique :

- **Aménagement de stationnements pour vélos et bornes de recharge dans la majorité des bâtiments municipaux ;**
- **Planification d'une halte-vélo à l'issue des travaux de prolongement de l'autoroute 19 ;**
- **Réalisation prochaine d'un audit énergétique des bâtiments municipaux, en collaboration avec l'Union des municipalités du Québec, afin d'identifier et d'implanter des mesures d'efficacité énergétique.**

### MESURES D'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Selon une étude publiée dans la *Geophysical Research Letters*, le réchauffement climatique s'accélère nettement depuis 2015, ayant presque doublé en dix ans. Si la tendance se maintient, le seuil des 1,5°C de réchauffement sera franchi d'ici 2029, quinze ans plus tôt que les prévisions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Les conséquences de ce réchauffement imposent une adaptation des infrastructures municipales :

- **Routes conçues pour résister aux inondations ;**
- **Réseaux électriques adaptés aux tempêtes et incendies ;**
- **Intégration d'infrastructures naturelles (zones humides, forêts, rivières restaurées) servant de première ligne de défense contre les inondations et les vagues de chaleur.**

## SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE

Une étude menée par l'Université du Massachusetts révèle que 71 % des recherches démontrent la rentabilité économique des solutions fondées sur la nature pour la réduction des risques climatiques. De plus, 65 % concluent que ces solutions sont plus efficaces que les infrastructures traditionnelles (digues, ouvrages en béton, etc.).

Les avantages sont nombreux : biodiversité accrue, amélioration de la qualité de l'air, stockage du carbone, régulation des eaux et bien-être humain. À titre d'exemple, un arbre mature :

- Diminue la température urbaine d'au moins 5 °C ;
- Absorbe environ 22 kg de CO<sub>2</sub> par an ;
- Stabilise les berges, régule les débits d'eau et retient l'excédent de pluie.

**Actions locales en faveur de la biodiversité et du verdissement. Bois-des-Filion promeut plusieurs initiatives intégrant la nature dans ses projets :**

- Aide aux pollinisateurs : tonte sélective, aménagements de prés fleuris au parc Riverain et plantation d'arbres fruitiers et à noix dans les parcs municipaux ;
- Verdissement urbain : réaménagement complet du stationnement de l'église (arbres, arbustes, vivaces), plantations dans les bandes riveraines, parcs municipaux, berge de la 51<sup>e</sup> Avenue et berge Perron ;
- Stationnements écologiques : aménagement d'un stationnement vert au parc Riverain et évaluation d'autres emplacements potentiels ;
- Réduction des îlots de chaleur : plantations d'arbres dans le stationnement d'un supermarché, dans le secteur industriel, et intégration systématique d'arbres lors de tout réaménagement de parc ou d'espace vert.

## INITIATIVES LOCALES D'ADAPTATION

Consciente de ces réalités, Bois-des-Filion intègre à son Plan Vert plusieurs mesures d'adaptation, notamment en matière de gestion des eaux pluviales et d'aménagement des espaces verts :

- **Identification de trois sites pour l'aménagement de bassins de rétention végétalisés ;**
- **Réalisation prochaine d'une étude d'avant-projet à la suite de l'obtention d'une subvention ;**
- **Élaboration de cartes des risques liés aux pluies abondantes et des priorités d'intervention pour les zones inondables.**

## IMPLICATION CITOYENNE

Soucieuse d'impliquer la communauté dans son processus d'adaptation, la Ville a également :

- **Transformé la plate-bande du sentier des artistes en plate-bande gourmande ;**
- **Développé un jardin communautaire, dont le nombre d'emplacements est maintenant à 30.**

Bois-des-Filion démontre une approche proactive et intégrée face aux changements climatiques. En combinant réduction des émissions de GES, adaptation des infrastructures et valorisation des solutions fondées sur la nature, elle s'inscrit résolument dans une démarche de résilience urbaine durable et participative.



**Ensemble, faisons de Bois-des-Filion un exemple d'engagement pour la planète!**



690, rue de la Sablière  
Bois-des-Filion  
450 621-1460, poste 3306  
villebdf.ca/ecocentre

## NOUVEAU SERVICE

Bois-des-Filion s’associe à la Société de récupération des appareils commerciaux (SORAC) pour récupérer à l’Écocentre des appareils de réfrigération et de congélation commerciaux et institutionnels présents sur le territoire de la Ville. Cette collaboration permettra de réduire les émissions de GES et d’éviter l’enfouissement d’appareils contenant des substances nocives.

## LES APPAREILS VISÉS SONT :

- Réfrigérateurs et congélateurs
- Cellules de refroidissement
- Celliers réfrigérants
- Refroidisseurs à vin
- Présentoirs et îlots réfrigérés
- Machines à glaçons
- Distributeurs réfrigérants automatiques d’aliments ou de boissons
- Machines distributrices réfrigérées

Ce service s’inscrit dans un programme reconnu par **RECYC-QUÉBEC**, visant à assurer une gestion responsable de ces équipements, à éviter leur enfouissement et à **réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)**.



### HEURES D’OUVERTURE

Lundi : ..... 11 h à 17 h  
Mardi : ..... 11 h à 17 h  
Mercredi : ..... 11 h à 17 h  
Jeudi : ..... 11 h à 17 h  
Vendredi : ..... 13 h à 19 h  
Samedi : ..... 9 h à 17 h  
Dimanche : ..... Fermé

### TARIFICATION

Consultez le **villebdf.ca** pour la liste des tarifs aux résidents.

*Pour les tarifs des non-résidents et autres informations, veuillez vous référer à la grille tarifaire sur le site Internet de la Ville ou consultez le règlement 1025 et ses amendements, concernant la tarification des biens, activités et services fournis aux usagers.*

### MODES DE PAIEMENT

- Carte de crédit (Visa et Mastercard)
- Carte de débit
- **Aucun argent comptant**



Nos efforts collectifs sont positifs

Trier et réduire ses déchets, c’est la chose à faire.



# VOTRE TROUSSE 72 HEURES D'URGENCE



## PRÉVOYEZ LES ARTICLES NÉCESSAIRES POUR VOS BESOINS ESSENTIELS

En cas de situation d'urgence, vous et votre famille devrez peut-être subvenir à vos besoins des premières nécessités dans l'attente des secours ou du rétablissement des services essentiels. Il est donc important de préparer une trousse d'urgence, c'est-à-dire d'avoir en tout temps chez vous les articles essentiels suivants :

- **Eau potable**
  - deux litres par jour, pour au moins trois jours;
- **Nourriture non périssable**
  - provisions pour au moins trois jours;
- **Ouvre-boîte manuel;**
- **Radio à piles avec piles de recharge;**
- **Lampe de poche avec piles de recharge;**
- **Trousse de premiers soins**
  - bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, pince à épiler, épingles, antiseptiques, analgésiques;
- **Chandelles;**
- **Briquet ou allumettes.**

## SI VOUS DEVEZ ÉVACUER VOTRE DOMICILE EN CAS D'URGENCE

### Articles à emporter en cas d'évacuation :

- Médicaments;
- Articles pour l'hygiène
  - brosse à dents, serviettes, savon, papier hygiénique, sac à ordure;
- Vêtements de rechange;
- Couvertures;
- Argent comptant et monnaie;
- Clés de voiture et de maison;
- Documents personnels importants
  - photocopies de vos pièces d'identité, etc.;
- Articles pour bébé
  - lait maternisé, couches jetables, biberons;
- Articles pour animaux domestiques
  - nourriture, médicament, laisse.



### CONSEILS :

Mettez à l'avance ces articles dans un sac à dos ou un bac. Si vous êtes une personne à mobilité réduite, n'oubliez pas votre canne, marchette ou fauteuil. Sachez comment couper l'eau, l'électricité et le gaz s'il y a lieu.

## AVEZ-VOUS UNE LISTE EN CAS D'URGENCE ?

### Voici une liste en cas d'urgence :

- Urgence - 911
- Info-santé - 811
- Centre antipoison du Québec  
1 800-463-5060
- Hydro-Québec - 1 800-790-2424
- École
- Garderie
- Médecin
- Pharmacien
- Assureur (habitation)
- Assureur (automobile)
- Personne-ressource près de votre domicile
- Personne-ressource à votre travail





# La minute policière

Capsule informative adressée aux élèves du secondaire

## CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE À RESPECTER

Au volant, sois responsable, sans quoi tu pourrais recevoir une amende pour :

- Être âgé de moins de 16 ans et transporter un passager ► **151 \$\***
- Ne pas porter un casque conforme aux normes ► **275 \$\*** et 3 points d'inaptitude
- Ne pas porter de protection visuelle ou de visière dans une zone de plus de 50 km/h ► **275 \$\***
- Ne pas tenir constamment le guidon ► **151 \$\***
- Ne pas conduire en étant assis ► **151 \$\***
- Ne pas adopter la formation zigzag en circulant par groupe de deux ou plus ► **151 \$\***

## SCOOTER

Équipements obligatoires sur un scooter (cyclomoteur à deux roues)

- Il est obligatoire que ton scooter soit équipé des pièces sur l'image, sans quoi tu pourrais recevoir une amende.
- Il est aussi interdit de modifier le moteur ► **336 \$** ainsi que le châssis ou la carrosserie ► **336 \$**.
- Le constat d'infraction est remis à la personne qui est inscrite comme propriétaire sur l'immatriculation.
- Du moment où la puissance du scooter est modifiée, ton permis de conduire ne te permet plus de l'utiliser.
- Tu pourrais recevoir une contravention pour conduite d'un véhicule sans avoir la classe requise et qu'il soit saisi pour 30 jours, même si ce n'est pas le tien. ► **375 \$\*** plus 15 \$/jour de frais de fourrière plus le remorquage.

\* Amendes pour mineur



# VOS ÉLUES ET ÉLUS À L'ŒUVRE

## COLLECTE DE SANG DU MAIRE

Beau succès pour la collecte de sang du maire de Bois-des-Filion, le vendredi 17 avril dernier.

Vous avez été 58 donneurs et donneuses à vous prêter à l'exercice, dont 2 personnes qui donnaient du sang pour une première fois. Après centrifugation et séparation des produits en plaquettes, globules rouges et plasma, ce sont près de 150 personnes qui ont pu bénéficier de ces dons de sang.

**Sur la photo :** Le maire de Bois-des-Filion, Charles Bélanger, tenait à donner l'exemple.

## PATINAGE ARTISTIQUE À SAINTE-ANNE-DES-PLAINES

Toute une fin de semaine à Sainte-Anne-des-Plaines, les 11 et 12 avril derniers, pour la 41<sup>e</sup> édition de la Revue sur glace du Club de patinage, un événement annuel auquel une centaine de jeunes compétiteurs et compétitrices prennent part année après année, au point d'en faire un rendez-vous incontournable auquel la Ville de Bois-des-Filion est fière de s'associer pour faire briller les jeunes talents de chez nous.

**De gauche à droite :** Gilbert Guérette, conseiller municipal de Bois-des-Filion, Charles Bélanger, maire de Bois-des-Filion, Jean-René Labelle, maire de Sainte-Anne-des-Plaines et Lucie Lecours, députée des Plaines à l'Assemblée nationale.



## ASSOCIATION DE L'ÂGE D'OR DE BOIS-DES-FILION

Le Chalet des citoyens de Bois-des-Filion était au maximum de sa capacité le jeudi 16 avril dernier pour le dîner de l'amitié de l'Association de l'âge d'or de Bois-des-Filion, un grand moment de plaisir et de partage pour nos aîné(e)s de Bois-des-Filion et celles et ceux des villes voisines. Une belle occasion de se remémorer le bon vieux temps, de se rappeler des anecdotes, mais aussi, de regarder en avant. Bref, un bel événement auquel plusieurs de nos élu(e)s dont le maire, Charles Bélanger, ont pris part.



## DESJARDINS APPUIE LA FÊTE NATIONALE À BOIS-DES-FILION

Desjardins, par l'entremise de la Caisse populaire Thérèse-De Blainville, est un fier partenaire de Bois-des-Filion dans l'organisation de la Fête nationale et c'est à ce titre que le maire de Bois-des-Filion, Charles Bélanger, a tenu à remercier Desjardins pour cet appui, et à souligner l'arrivée de la nouvelle directrice générale de la Caisse, Madame Geneviève Roy.

*De gauche à droite : Geneviève Roy, directrice générale, Caisse populaire Thérèse-De Blainville, Charles Bélanger, maire de Bois-des-Filion.*



## INAUGURATION BORNES ÉLECTRIQUES

Les électromobilistes de Bois-des-Filion peuvent compter sur deux nouvelles bornes de recharge. C'est que le 30 avril dernier, le magasin IGA Famille Girard, en partenariat avec Papillons Infrastructure Nature, gestionnaire du réseau RechargÉco, inaugurerait la mise en service de cette nouvelle installation en mesure d'atteindre 200kW et de recharger jusqu'à quatre véhicules simultanément. Le maire, Charles Bélanger, était fier de prendre part à cette cérémonie. « En plus d'améliorer l'offre de service en matière de recharge à Bois-des-Filion, je suis heureux de savoir que tous les revenus générés par ces bornes seront reversés à Moisson Laurentides ».

## KÉROUL À BOIS-DES-FILION

Dans le cadre de la mise en place à Bois-des-Filion du Plan d'action 2026-2028 à l'égard des personnes handicapées, des représentantes de Kéroul ont arpenté les rues de la Ville le lundi 4 mai dernier. Kéroul est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec afin d'aider les villes dans la mise en place de plans d'action pour accroître l'accessibilité universelle. En compagnie d'élus, elles ont parcouru certaines artères afin d'identifier des obstacles pouvant nuire aux personnes vivant avec un handicap. Certains élus tenaient à prendre part à cette marche afin de constater de visu le travail à faire pour améliorer la qualité de vie des personnes handicapées.

*De gauche à droite : Marc-Antoine Aubertin, conseiller municipal, Corinne Delange et Geneviève Dumont de l'organisme Kéroul, Charles Bélanger, maire de Bois-des-Filion.*



## EMSPEC

L'entreprise EMSPEC de Bois-des-Filion vient d'obtenir une subvention de 418 000 \$ dans le cadre du programme PASQÉ de l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ), un appui qui permettra de déployer un investissement de 1,7 M\$ qui permettra de renforcer la chaîne d'approvisionnement électrique québécoise, d'accroître la productivité et de favoriser la substitution aux importations. EMSPEC se spécialise en appareillage de commutation, en conception et fabrication d'équipements de commutation haute et moyenne tension destinée au transport d'énergie électrique.



*De gauche à droite : Benoît Marcoux, président du comité de sélection de PASQÉ, Consultant en énergie; Benoît Latour, conseiller municipal; Clément Rollier, directeur général EMSPEC; Marie Lapointe, présidente-directrice générale de l'Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ); Gilbert Guérette, conseiller municipal; Nour Doha, Chargée de projet marketing et communication Association de l'industrie électrique du Québec (AIEQ).*

## GRAND MCDON

C'est le 6 mai dernier que le Grand McDon se déroulait dans tous les restaurants McDonald du Canada et celui de Bois-des-Filion n'y a pas échappé. En vous y rendant, vous avez contribué aux différentes Maisons Ronald McDonald à travers le pays, mais vous avez aussi soutenu l'organisme Autisme Laurentides, qui donne accès à des services de répit aux parents et de loisirs spécialisés adaptés aux besoins des enfants vivant avec un trouble du spectre de l'autisme. Le maire de Bois-des-Filion, Charles Bélanger, s'est évidemment fait un devoir de participer à cette grande journée.



## COURSE-O-THON

Près de 700 élèves des écoles le Rucher et Félix-Leclerc ont pris part à un Course-O-Thon le vendredi 15 mai dernier. Pour l'occasion, le conseil municipal de Bois-des-Filion était représenté par deux de ses élus, Gilbert Guérette et Benoît Latour, qui ont pris part à l'événement.

## ISOTHERMIC

Le fabricant de portes et fenêtres Isothermic inaugurerait le lundi 25 mai sa nouvelle usine située à Bois-des-Filion et profitait de l'occasion pour présenter un nouveau produit, le PACE Wall, un mur préfabriqué composé à 100 % d'aluminium, qui intègre déjà une fenêtre. Il est conçu pour la construction d'édifices de 2 à 70 étages, entraînant des économies d'environ 40 % pour un immeuble de 200 logements.



*De gauche à droite : Pierre Berthiaume, président de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins, Charles Bélanger, maire de Bois-des-Filion, David Aubert, président d'Isothermic, Martin Leclerc, vice-président des ventes d'Isothermic, Marie-Claude Bolduc, directrice générale d'Isothermic Façades.*

# PARC À L'ŒIL

## VOTRE SERVICE DE POLICE DEMANDE VOTRE COLLABORATION!

Vous êtes voisin ou usager d'un parc à Bois-des-Filion? Nous vous invitons à communiquer avec nous dès que vous êtes témoin d'incivilités ou d'actes criminels dans un parc.

- **Vandalisme**
- **Consommation de drogue ou d'alcool**
- **Infractions aux règlements municipaux**
- **Comportements suspects**

### COMPOSEZ 9-1-1

Vous pouvez le faire en toute confidentialité. Toute information pouvant parfois sembler anodine à vos yeux peut être utile!

**POLICE**  
TERREBONNE

TERREBONNE  
SAINT-ANNE-DES-PLAINES  
BOIS-DES-FILION



## Devenez un héros du quotidien Soyez Respectueux



Notre charte des valeurs

### Écoutez



Le manque de civisme, c'est tolérance zéro



# Madeleine CHENETTE

Députée de Thérèse-De Blainville

## | Leadership en action



Bureau de circonscription

369 Boul. Adolphe-Chapleau, bureau 203

Bois-des-Filion (Québec) J6Z 1H1

Téléphone : 450 965-2100

Courriel : [madeleine.chenette@parl.gc.ca](mailto:madeleine.chenette@parl.gc.ca)



[madeleine.chenette](https://www.instagram.com/madeleine.chenette)



[Madeleine Chenette](https://www.facebook.com/MadeleineChenette)



450 965-2100

# BIBLIOTHÈQUE

## PROGRAMMATION ÉTÉ 2026

- Inscription obligatoire en ligne et au comptoir de prêt seulement
- Les places sont limitées
- Vous devez avoir votre carte d'abonné(e) en main.
- Détails et s'inscrire : [biblio.villebdf.ca/activites](http://biblio.villebdf.ca/activites)



### DU 25 JUIN AU 15 AOÛT 2026

Tu as entre 6 et 12 ans? Inscris-toi au Club des aventuriers du livre! Inscription à partir du lundi 25 mai à la bibliothèque ou en ligne.

**Tu dois avoir ta carte d'abonné(e) pour procéder à ton inscription.**

Sous le thème des enquêtes et du mystère, participe à différentes activités tous les mercredis. Des prix à gagner grâce à ton cahier de l'Aventurier que tu devras remplir tout au long de l'été!

Procure-toi le dépliant des activités du Club à la bibliothèque!

### EXPOSITION À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque souhaite exprimer sa reconnaissance à monsieur Jean-Jacques Pagé pour l'exposition présentée récemment. Ses œuvres, empreintes de finesse et de créativité, ont su rejoindre et toucher le public. Grâce à sa participation, la bibliothèque poursuit sa mission de mise en valeur des artistes et d'accès à la culture pour toutes et tous.



### Abonnez-vous à nos réseaux sociaux

pour connaître les nouvelles activités ajoutées à notre programmation, afin de suivre l'actualité et recevoir des suggestions de lecture.

[facebook.com/biblio.bdf](https://facebook.com/biblio.bdf)

Instagram : [@biblio.bdf](https://instagram.com/@biblio.bdf)

### HEURES D'OUVERTURE

Dimanche .....	10 h à 17 h
Lundi .....	10 h à 20 h
Mardi .....	13 h à 20 h
Mercredi .....	13 h à 20 h
Jeudi .....	13 h à 20 h
Vendredi .....	10 h à 20 h
Samedi .....	10 h à 17 h

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LE MERCREDI 24 JUIN AINSI QUE LE MERCREDI 1<sup>ER</sup> JUILLET.**

### COORDONNÉES

60, 36<sup>e</sup> Avenue, Bois-des-Filion  
 450 621-1460, poste 4101#  
[biblio@villebdf.ca](mailto:biblio@villebdf.ca)  
[biblio.villebdf.ca](http://biblio.villebdf.ca)



La Ville de Bois-des-Filion remercie le ministère de la Culture et des Communications pour l'attribution d'une contribution financière lui ayant permis d'améliorer l'offre de service aux usagers de la bibliothèque en faisant l'acquisition de nombreux documents.

# UN PROJET EN PLEIN AIR PREND VIE DANS LES PARCS CET ÉTÉ!

Deux ateliers artistiques sont offerts  
chaque semaine :

le premier destiné aux familles et le second pour les  
adultes. Une formule flexible permettant de participer  
aux ateliers à la carte proposant l'exploration de  
différentes techniques (aquarelle, fusain, etc.)



## ATELIERS POUR LA FAMILLE \*

Dimanche	14 juin	de 14 h à 16 h
Vendredi	26 juin	de 10 h à 12 h
Lundi	29 juin	de 10 h à 12 h
Mardi	7 juillet	de 14 h à 16 h
Lundi	13 juillet	de 10 h à 12 h
Vendredi	24 juillet	de 10 h à 12 h
Jeudi	30 juillet	de 14 h à 16 h
Samedi	8 août	de 10 h à 12 h
Lundi	10 août	de 14 h à 16 h
Lundi	17 août	de 10 h à 12 h

\* *Enfants : 5 ans et plus. Maximum : 2 enfants par adulte*

## ATELIERS POUR LES ADULTES

Mercredi	17 juin	de 18 h à 20 h
Lundi	22 juin	de 18 h à 20 h
Mardi	30 juin	de 18 h à 20 h
Dimanche	5 juillet	de 10 h à 12 h
Jeudi	16 juillet	de 18 h à 20 h
Mardi	21 juillet	de 13 h 30 à 16 h
Lundi	27 juillet	de 18 h à 20 h
Mardi	4 août	de 13 h 30 à 16 h
Jeudi	13 août	de 13 h 30 à 16 h
Mercredi	19 août	de 13 h 30 à 16 h

## INSCRIPTION OBLIGATOIRE PLACES LIMITÉES

### Important :

Pour les familles, chaque participant  
doit s'inscrire individuellement.

### DATES DES INSCRIPTIONS

Ateliers du mois de juin :

Inscriptions dès le 19 mai dès 18 h

Ateliers du 5 au 16 juillet :

Inscriptions dès le 2 juin dès 18 h

Ateliers du 21 au 30 juillet :

Inscriptions dès le 23 juin dès 13 h

Ateliers du mois d'août :

Inscriptions dès le 30 juin dès 18 h

Consultez le site web de la  
bibliothèque pour toutes les  
informations et vous inscrire :

**[biblio.villebdf.ca/activites](http://biblio.villebdf.ca/activites)**

# Fête nationale du Québec à Bois-des-Filion

# 24 juin 2026



**PARC MARCEL-PROVOST**  
30, montée Gagnon  
Bois-des-Filion, J6Z 2L1

- 10 h** **Volée de cloches**  
Église Saint-Maurice

---

- 12 h** **Ouverture de la piscine municipale**  
Gratuit pour tous

---

- 15 h** **Ouverture du site - Activités familiales**
  - Jeux gonflables
  - Maquillage
  - Jeux de kermesse
  - Soccer bulles
  - Jeux actifs animés par le camp de jour
  - Cantine et service de bar (\$)

---

- 16 h** **Prestation de cheerleading**  
par RND Elite Allstars

---

- 17 h** **Fermeture de la piscine municipale**

---

- 18 h** **Mario Superstar**  
Spectacle de rue

---

- 19 h** **Fin des activités familiales**  
**Garçon**  
Spectacle de musique

---

- 20 h** **Mot du maire et des dignitaires**  
**Hommage au drapeau**

---

- 20 h 15** **Comebach - Hommage à Offenbach et Corbeau**  
Spectacle de musique

---

- 22 h** **Cérémonie de clôture**  
Spectacle de La Flamme bleue

## RÈGLEMENTS DU SITE

- Boissons alcoolisées, contenants de verre, de métal et canettes provenant de l'extérieur du site, sont interdits et seront confisqués
- Animaux, bicyclettes et vélomoteurs interdits sur le site
- Site sans fumée (cigarette, cannabis, vapoteuse)

## INFORMATIONS

- Restauration et service de bar disponible sur le site (\$)
- Apportez une bouteille d'eau réutilisable vide (point d'accès gratuit à l'eau)
- Apportez votre chaise pliante
- Privilégiez le transport en commun, à vélo ou à pied
- Stationnements disponibles à proximité
- Accessibilité pour personnes à mobilité réduite (stationnements et zone de spectacle réservés, accompagnateur(trice)s)

☎ 450 621-1460, poste 2101

🌐 [villebdf.ca/fete-nationale](http://villebdf.ca/fete-nationale)



# ACTIVITÉS EXTÉRIEURES SAISON ESTIVALE

## PISCINE

30, MONTÉE GAGNON

Ouverture pour la saison estivale

- Du samedi 20 juin à midi au 30 août 20 h
- Du 31 août au 4 septembre 17 h à 20 h
- 5, 6 et 7 septembre 12 h à 20 h
- \* 24 juin de 12 h à 17 h (gratuit pour tous!)

Restez à l'affût de nos réseaux sociaux pour les cours et activités offerts pour la saison été 2026.

## JEUX D'EAU

PARC ÉMILE-PIGEON

Ouvert pour la saison estivale selon les conditions météorologiques

- Accessibles gratuitement
- Jeux d'eau avec activateurs de sol

## TENNIS

PARC DES ARTILLEURS

2 terrains disponibles

Ouvert de la fin avril à octobre

- De 9 h à la tombée du jour

## PICKLEBALL

PARC PAUL-PERRON

4 terrains disponibles

Ouvert de la fin avril à octobre

- De 9 h à la tombée du jour



LES SOIRÉES  
**FRIDAY NIGHT**  
*Lights*  
PAR  
*Expos*

Match de baseball • Animation • Musique • Jeux  
**L'ÉVÈNEMENT BASEBALL À NE PAS MANQUER CET ÉTÉ!**

29 MAI 19 JUIN 17 JUILLET 18 SEPTEMBRE

PARC LORRAINE  
Entrée gratuite!

[www.baseball-blrt.com](http://www.baseball-blrt.com)



**LA PASSE PLEIN AIR RAT**

propulsée par  
**Ratelle** Avocats & notaires

GROUPE PLEIN AIR TERREBONNE

Télécharger dans l'App Store  
DISPONIBLE SUR Google Play

# TERRAINS DE TENNIS ET DE PICKLEBALL SOYEZ COURTOIS(E)S

**Afin de garder les terrains en bon état, les lieux propres et pour faciliter le bon déroulement de l'activité, nous vous demandons de respecter les règlements suivants:**

- Il est obligatoire de porter des souliers de course qui ne marquent pas la surface.
- Il est interdit de manger ou de fumer sur les terrains.
- Il est interdit d'utiliser des contenants de verre.
- Il est interdit d'utiliser les terrains à d'autres fins que pour la pratique de leurs sports respectifs (Tennis ou Pickleball)
- Il est interdit d'utiliser les terrains pendant les périodes d'entretien.
- La Ville de Bois-des-Filion ne peut être tenue responsable des objets perdus ou volés ainsi que des accidents ou blessures qui peuvent survenir lors de la pratique du Tennis ou du Pickleball.
- Les activités spéciales et les cours offerts par la Ville ont préséance sur les activités de pratique libre.
- La période de jeu est de 1 heure pour les joueurs et joueuses qui évoluent en simple et de 2 heures pour les joueurs et joueuses qui évoluent en double.
- Limite de 4 joueurs et joueuses par terrain.
- Les changements se font aux heures fixes ex. : 20 h, 21 h. Dans le cas où les terrains ne sont pas fréquentés, la personne pourra, si elle le souhaite, poursuivre son jeu pour une période additionnelle. Le temps alloué pour attendre votre partenaire est de 5 minutes.
- La priorité de jeu demeure aux résident(e)s de Bois-des-Filion.
- Merci d'être courtois et respectueux avec les autres usager(e)s.

**Vous pouvez signaler toute défectuosité ou anomalie sur ces installations en composant le numéro de téléphone suivant: (450) 621-1460, poste 2101**

**Les terrains de Tennis et Pickleball sont accessibles gratuitement de la fin avril à octobre, de 9 h à la tombée du jour.**



# PROGRAMMATION ESTIVALE

FAIS PARTIE DE L'ÉTÉ



CINÉMA EN PLEIN AIR et DIMANCHES EN CHANSON

En cas de pluie, les événements se tiendront au Chalet des citoyens (30, montée Gagnon)

## FÊTE NATIONALE

24 JUIN DÈS 15 H | PARC MARCEL-PROVOST

19 H Garçon  
20 H 15 Comebach | **Hommage à Offenbach et Corbeau**

## CINÉMA EN PLEIN AIR

10 JUILLET | PARC MARCEL-PROVOST

19 H Animation Éducazoo  
**COUCHER DU SOLEIL** Projection du film | **Marsupilami**

## DIMANCHES EN CHANSON

12 JUILLET 19 H | PARC MARCEL-PROVOST

19 H Étienne Drapeau | **Spectacle Latino**

## CINÉMA EN PLEIN AIR

14 AOÛT | PARC MARCEL-PROVOST

19 H Animation Service de sécurité incendie  
**COUCHER DU SOLEIL** Projection du film | **Vaillante**

## DIMANCHES EN CHANSON

16 AOÛT 19 H | PARC MARCEL-PROVOST

19 H The Ramblers | **Hommage aux Rolling Stones**

## FÊTE DE LA FAMILLE

13 SEPTEMBRE DÈS 10 H 30 | PARC RIVERAIN

14 H 30 Spectacle de dinosaures



# PLONGEZ DANS L'ÉTÉ



**PISCINE MUNICIPALE**  
*BOIS-DES-FILION*



## HORAIRE BAINS LIBRES

**20 JUIN au** 12 h à 20 h  
**30 AOÛT\***

**31 AOÛT au** 17 h à 20 h  
**4 SEPTEMBRE**

**5, 6 ET 7** 12 h à 20 h  
**SEPTEMBRE**

**\* 24 JUIN**  
*gratuit pour tous*  
12 h à 17 h



## TARIFICATION BAINS LIBRES

### Résident(e)s

*\*Preuve de résidence avec photo*

- ◆ 2\$ par personne
- ◆ GRATUIT enfants 6 ans-  
*\* doivent être accompagnés d'une personne de 16 ans+*
- ◆ Passe : 25\$ pour 25 entrées
- ◆ Mercredis GRATUITS pour tous

### Non résident(e)s

- ◆ Passe : 120\$ pour 15 entrées

## COURS DE NATATION

Inscriptions du **1er au 15 JUIN**  
*(en ligne seulement, les places sont limitées)*

- ◆ Programme parent-enfant
- ◆ Programme préscolaire
- ◆ Programme nageur
- ◆ Programme privé  
*Cours de groupe la fin de semaine*

**Cours du 22 JUIN au 16 AOÛT**

*\* Piscine chauffée*

*\* Bienvenue aux non-résident(es)*

## ACTIVITÉS

- |                   |                  |
|-------------------|------------------|
| <b>24 JUIN</b>    | Fête nationale   |
| <b>14 JUILLET</b> | Fête du sport    |
| <b>8 AOÛT</b>     | Fête des enfants |



Veillez noter que les heures peuvent être modifiées sans préavis selon les conditions météorologiques



*Pour plus d'informations*  
450 621-1460, poste 2901#

## La survie de Parents-Secours de Bois-des-Filion dépend de vous !

Parents-Secours du Québec inc. (PSQI) est un organisme à but non lucratif qui assure la sécurité et la protection des enfants et des aînés en contribuant à promouvoir la prévention par l'information. L'élément essentiel du programme est l'affiche-fenêtre rouge et blanche, placée en évidence dans la fenêtre à l'avant du foyer-refuge. L'enfant ou l'aîné en détresse peut ainsi compter sur un réseau sécuritaire de gens aptes à lui venir en aide qu'il soit perdu, malade, blessé, poursuivi ou agressé. L'organisme fête ses 50 ans cette année !

Bois-des-Filion a un comité en action depuis 2019. Notre priorité est la prévention que ce soit par les visites dans les écoles, garderies ou groupes de personnes âgées, d'offrir le cours " On me fait confiance" ou simplement d'agrandir notre réseau de foyer-refuge. Présentement, le comité Parents-Secours de Bois-des-Filion a besoin d'une personne pour prendre la présidence de façon temporaire ou permanente.

Vous avez du temps, des idées novatrices et envie de faire la promotion de la prévention en matière de sécurité auprès des jeunes et des personnes âgées, nous avons besoin de vous !



**Pour plus d'informations,**  
**Isabelle Pilon, présidente**  
 ☎ 514 917-8095  
 ✉ [parents-secours.bdf@outlook.com](mailto:parents-secours.bdf@outlook.com)  
**Parents-Secours BDF**



## ABL Immigration

**Au service de l'intégration des personnes issues de l'immigration dans les Basses-Laurentides**

Depuis près de 20 ans, ABL Immigration accompagne les personnes issues de l'immigration grâce à des services gratuits d'information, d'accompagnement et d'intégration dans les Basses-Laurentides.

1



### 1. Accès

Pour vous informer, vous orienter et vous donner accès aux services offerts dans la région.

2



### 2. Accueil

Pour vous accueillir, vous accompagner et soutenir votre installation dans les Basses-Laurentides.

3



### 3. Action

Pour favoriser votre intégration grâce à la francisation, l'aide à l'emploi, le jumelage interculturel, les activités collectives et les formations.

[www.abl-immigration.org](http://www.abl-immigration.org)

☎ 514 570-3313

✉ [info@abl-immigration.org](mailto:info@abl-immigration.org)

📍 6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse



## Aide aux familles de nouveaux-nés en leur offrant répit et accompagnement



- Relevailles et répit au domicile
- Café-Causerie
- Répit halte-pouponnière
- Atelier/ Formations
- Prêts d'articles
- Milieu dédié aux familles de bébé



**450 435-6924**

3, rue Blainville est, Sainte-Thérèse



[groupemarrainetendresse.ca](http://groupemarrainetendresse.ca)

## VOUS SOUHAITEZ DONNER DES COURS À LA VILLE ?

Contactez le Service des loisirs, culture et vie communautaire pour offrir vos services.

450 621-1460, 2101#

[loisirs@villebdf.ca](mailto:loisirs@villebdf.ca)



**BOIS-DES-FILION**

Vert l'avenir





## CERCLE DE FERMIERES BOIS-DES-FILION

**Le Cercle de Fermières de Bois-des-Filion, que faisons-nous?** Du tricot à l'aiguille, au crochet, de la couture, du tissage, de la broderie, divers ateliers et du bricolage. Nous vous accueillons tous les mercredis de 9 h 30 à 15 h.

Joignez-vous à notre joyeuse équipe de bénévoles afin de créer différents travaux d'artisanat dans une ambiance agréable.

***Au plaisir de vous rencontrer!***

**Michelle Tardif**, présidente  
514 262-3162



## FILLES D'ISABELLE BOIS-DES-FILION

**Devenez bénévole avec les Filles d'Isabelle**

Vous souhaitez vous impliquer auprès des gens et faire une différence dans votre communauté? Nous serions heureuses de vous accueillir.

**Notre devise : Amitié • Unité • Charité**

Concrètement, nous faisons du bénévolat à la paroisse, dans des résidences pour aînés, auprès des personnes plus démunies, ainsi qu'auprès des jeunes et des familles.

Peu importe vos talents, si vous avez entre 18 et 99 ans, il y a une place pour vous. Les rencontres ont lieu une fois par mois à Rosemère.

**Hélène Marcil**, Régente  
450 965-9935

**Facebook – Filles d'Isabelle Bois-des-Filion**



## VOUS PRATIQUEZ UN SPORT D'ÉLITE, UNE ACTIVITÉ ARTISTIQUE OU CULTURELLE, INDIVIDUELLEMENT OU EN GROUPE

**FAITES-LE NOUS SAVOIR!**

NOUS PARTAGERONS VOS ŒUVRES, RÉSULTATS  
ET EXPLOITS DANS LES PROCHAINES ÉDITIONS DU BOISÉ!

**COMMUNIQUEZ AVEC NOUS À [ville@villebdf.ca](mailto:ville@villebdf.ca)**



Pour tous les services municipaux  
**450 621-1460**  
 ville@villebdf.ca



Pour toute urgence .....	9-1-1
Grand Montréal .....	211
Police (non urgent) .....	450 471-4121
Cité de la Santé de Laval .....	450 668-1010
C.L.S.C. Thérèse de Blainville .....	450 433-2777
Centre antipoison .....	1 800 463-5060
Hôpital St-Eustache .....	450 473-6811
Hydro-Québec .....	1 800 790-2424
Info-crime .....	1 800 711-1800
SPCA Monani-Mo (animaux errants/perdus) .....	450 302-3415
Tel-Aide .....	514 935-1101
Parents secours .....	514 917-8095
Info-Santé .....	811

## Associations sportives

Association de hockey mineur .....	www.ahmsadp.com
Association de soccer .....	www.cstitans.com
Association de baseball mineur (BLRT) .....	www.baseball-blrt.com
Association de ringuette Saint-Eustache-Boisbriand .....	www.ringuette-arseb.org
Club de gymnastique Royal Gym .....	royalgym.ca
Club de Taekwondo .....	www.taekwondoboisdesfilion.com
Club de patinage artistique .....	www.cpasadp.com
Groupe plein air Terrebonne .....	450 471-1933
Mistral des Laurentides (hockey féminin) .....	info@ahflaurentides.com

## Autres services

Cour municipale .....	450 961-2001
Office municipal d'habitation .....	450 621-3722
OMH Thérèse-De Blainville .....	450 434-1149

## Députés

Député provincial : M. Mario Laframboise .....	450 430-8086
Députée fédérale : Mme Madeleine Chenette .....	450 965-2100

## Promotion économique

MRC Thérèse-De Blainville .....	450 621-5546
---------------------------------	--------------

## Organismes bénévoles

ABL Immigration .....	514-570-3313
Atelier Altitude .....	450 437-5053
Association de l'âge d'or .....	450 420-3448
Autisme Laurentides .....	450 569-1794
Centre de prévention du suicide Faubourg .....	450 565-0490
Cercle des Fermières .....	514 262-3162
Chevaliers de Colomb - Conseil 5661 .....	450 621-0579
Corps de cadets 2935 Bois-des-Filion .....	cadetsbdf@hotmail.ca
Filles d'Isabelle Mon Seigneur Frenette .....	450 965-9935
Friperie de Bois-des-Filion .....	450 621-5521
Groupe Marraine Tendresse .....	450 435-6924
Maison de la famille .....	450 965-0666
Moisson Laurentides .....	450 434-0790
Service d'aide St-Maurice .....	450 621-5521, poste 236
Ville fleurie .....	450 621-1460, poste 9903
Parents-secours .....	514 917-8095

## Éducation

Cégep Lionel-Groulx .....	450 430-3120
Centre de services scolaire des Mille-îles .....	450 974-7000
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier .....	450 621-5600
Cégep de Lanaudière-Repentigny .....	450 470-0911

École Félix-Leclerc .....	450 621-7760
École Le Rucher .....	450 621-1750
École secondaire Rive-Nord .....	450 621-3686

## Paroisse

Saint-Luc .....	450 621-5521
-----------------	--------------

## Transport

Réseau de transport métropolitain Secteur Couronne-Nord .....	450 433-7873
Transport adapté .....	450 433-4000
Covoiturage .....	www.rive-nord.covoiturage.ca
Taxibus .....	579 275-0301

## Diffuseurs culturels

Odyscène .....	450 434-4006
----------------	--------------